

La certification *Visuel merchandiser retail* est composée de 3 blocs de compétences dont la validation cumulative est exigée pour son obtention.

Ces 3 blocs de compétences sont :

Bloc de compétences n° 1 : **Concevoir, visualiser et argumenter de la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel**

Bloc de compétences n° 2 : **Organiser la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel.**

Bloc de compétences n° 3 : **Installer et suivre la mise en scène produits/services dans un espace commercial et/ou événementiel.**

Modalités d'adaptation à destination des candidats en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen et avec l'accord du certificateur, tout candidat peut saisir le référent handicap de l'organisme de formation pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap de l'organisme de formation, dans le respect des spécifications du référentiel et après accord du certificateur, le format de la modalité d'évaluation pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap de l'organisme de formation et l'accord du certificateur, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation, sous réserve cumulative que :

- Cela ne remette pas en question la capacité professionnelle globale du candidat.
- Le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Etude et analyse des évolutions du marché et des comportements des clients</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veille sur internet et dans les points de vente concurrent ▪ Participation aux événements professionnels du secteur (salons, congrès, colloques...) ▪ Analyse des informations collectées 	<p>C1 : Assurer une veille thématique, technologique, socio-économique, socio-culturelle (tendance / mode / décoration / circuits de distribution / identité de marque / scénographie...), en identifiant les principales sources d'information y compris les sources numériques telles qu'internet et les réseaux sociaux, afin d'être en phase avec les attentes des clients.</p>	<p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>Un projet de conception visuelle comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse du contexte et la recherche des idées - La proposition des concepts/ scénarii - La formalisation du concept/ scénario choisi 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'information internes et externes sélectionnées sont suffisantes, fiables et complémentaires, - Le choix des informations exploitées est justifié au regard de l'étude à conduire et des éléments d'analyse recherchés. - Les caractéristiques globales du marché (offre, demande, concurrents directs et indirects) sont correctement identifiées et qualifiées, - L'analyse des sources d'information retenues et utilisées (culturelles, socio-économiques, technologiques, thématiques...) permettent de donner une orientation au projet
	<p>C.2 Repérer les parcours et expériences clients proposés par les enseignes concurrentes sur les canaux physiques et digitaux afin de trouver des motifs d'inspiration pour actualiser ses techniques de valorisation des produits et d'enrichir l'expérience de ses clients.</p>		
<p>2. Conception de la scénographie et planification des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de différentes propositions de mise en scène des produits ou services en fonction des besoins spécifiques du client ou du commanditaire. ▪ Création de scénarios créatifs et innovants pour présenter les produits de manière attrayante et engageante. ▪ Intégration des directives et des objectifs commerciaux de l'entreprise dans la conception des scénarii de mise en scène. ▪ Évaluation des ressources matérielles requises pour la mise en œuvre des scénarios proposés. 	<p>C.3 Proposer des scénarii de mise en scène de produits/services en intégrant la commande du client / commanditaire, afin de présenter les produits/services sous leur aspect le plus attractif/vendeur tout en respectant l'expérience client attendue par l'entreprise.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources nécessaires sont listées de façon exhaustive et formalisée - Le choix de ressources prend en compte les contraintes données (budgétaires, matérielles, temporelles, etc.).
	<p>C.4 Identifier les ressources nécessaires en respectant les contraintes données et dans un cadre préalablement défini, afin d'assurer le déploiement du projet.</p>		

<p>3. Représentation visuelle de la scénographie et argumentation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation des techniques de représentation graphique pour créer des visuels attrayants et explicites illustrant la mise en scène des produits ou services. Application des outils appropriés, tels que les logiciels de présentation bureautique, les logiciels de CAO/DAO et l'IA pour concevoir les supports visuels. Adaptation du discours et des arguments en fonction des besoins et des préoccupations spécifiques du client 	<p>C.5 Réaliser des supports de présentation de projet en appliquant les techniques de représentation graphique, et en utilisant les outils adaptés (Outils bureautiques de présentation, CAO/DAO, IA...), afin de l'illustrer pour le client/commanditaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Les techniques de représentation graphique sont correctement appliquées. Les supports de présentation permettent une bonne compréhension du projet. Les supports graphiques valorisent le projet auprès du client/commanditaire et en permettent la réalisation technique.
	<p>C.6 Argumenter et vendre le projet en utilisant l'ensemble des supports créés et en mettant en évidence les solutions proposées et les bénéfices attendus., afin d'obtenir la validation du client/commanditaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> L'argumentation est effectuée de manière claire et cohérente L'argumentation développée est adaptée à la cible. Les arguments présentés intègrent un vocabulaire professionnel et technique. Le projet est présenté avec conviction, dans les délais impartis
<p>4. Planification détaillée de la mise en œuvre de la scénographie</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation de méthodes et d'outils de gestion de projet pour élaborer un rétroplanning détaillé. Intégration des contraintes fournies par le client ou le commanditaire dans la planification du projet. 	<p>C.7 Elaborer un rétroplanning en utilisant des méthodes et outils de gestion de projet, afin de définir l'organisation à mettre en place, de respecter les délais dans le cadre fourni par le client/commanditaire.</p>	<p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>La conduite et la réalisation d'un projet de scénographie comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des éléments de rétroplanning Une liste de matériaux, fournisseurs à sélectionner Un budget d'achat et de fabrication Des fiches descriptives de fabrication de supports et d'éléments de décor Des fiches descriptives de fabrication de signalétique <p>Etude de cas ou situation d'entreprise Travail individuel Production écrite</p>	<p>Les outils de gestion de projet sont adaptés au cadre fourni, ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les délais de réalisation sont respectés Les budgets sont respectés Les moyens humains ont été dimensionnés Le choix des fournisseurs répond à la faisabilité du projet La sélection des matériaux et supports de présentation correspondent aux besoins du projet et participent à sa mise en ambiance (effets rendus, facilité de transformation, de transport/ stockage, tenue dans le temps, recyclable...)
<p>5. Identification des ressources et des partenariats pour la réalisation de scénographies durables</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse des caractéristiques et des exigences du projet pour déterminer les matériaux et supports nécessaires à sa réalisation. Identification des prestataires / fournisseurs potentiels répondant aux besoins spécifiques du projet. Evaluation des prestataires/fournisseurs en fonction de leur expérience, de leurs compétences techniques et de leur 	<p>C.8 Sélectionner les matériaux et supports de présentation produits/services les plus adaptés en favorisant les produits respectueux de l'environnement et en tenant compte des ressources matérielles internes, des budgets alloués, afin de réaliser le projet/la scénographie conformément au concept validé.</p>	<p>C.9 Procéder à la sélection et au suivi des fournisseurs/prestataires en tenant compte du cahier charges préalablement fourni et en privilégiant les acteurs répondant à un cahier des charges exigeant en matière de responsabilité sociétale (RSE), afin de garantir la bonne exécution du projet.</p>	

<p>capacité à respecter les délais et les standards de qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des éventuels problèmes ou retards rencontrés par les prestataires/fournisseurs. 			
<p>6. Fabrication et/ou assemblage des éléments de la scénographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des techniques de fabrication et d'assemblage appropriées pour concrétiser le concept de scénographie. ▪ Fabrication des éléments en respectant les normes de qualité et de sécurité établies, ainsi que les critères esthétiques et fonctionnels définis dans le cahier des charges. ▪ Ajustement des éléments de scénographie au besoin pour assurer une présentation optimale des produits/services et une expérience client positive. 	<p>C.10 Réaliser les éléments de scénographie du concept en utilisant les techniques de fabrication et d'assemblage, et en prenant en compte les contraintes logistiques, afin de créer une ambiance favorable au développement des ventes et/ou à la notoriété de la marque.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des techniques de fabrication (découpe, montage, assemblage, gainage, peinture...) correspond aux besoins du projet et le valorise
<p>7. Conception de supports de communication et de fiches techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration de la charte graphique de l'enseigne dans la conception des supports de communication. ▪ Utilisation d'outils d'infographie et d'impression pour élaborer des supports attrayants et professionnels. 	<p>C.11 Réaliser des supports de communication en tenant compte de la charte graphique de l'enseigne, de la réglementation commerciale et à l'aide d'outils d'infographie et d'impression, afin de promouvoir le produit/service</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les supports de communication réalisés respectent la charte graphique du client/commanditaire - La réglementation commerciale en vigueur et les normes de lisibilité est respectée - Les choix créatifs effectués sur les supports de communication servent la scénographie (typographie, couleurs, images, effets de style...)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'outils graphiques et de traitement de texte pour rédiger les fiches techniques. ▪ Élaboration de guidelines ou de books de préconisation. 	<p>C.12 Rédiger les fiches techniques de fabrication et d'installation (guideline, book de préconisation ...) en utilisant les outils graphiques, afin de faciliter le déploiement du projet en fournissant des documents détaillés et visuels qui guident les équipes tout au long du processus d'installation des éléments de scénographie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les instructions fournies dans la fiche technique sont précises, détaillées et exactes. - Les informations sont présentées de manière logique et structurée, facilitant la compréhension et la consultation des fiches techniques par les équipes opérationnelles - La fiche technique est correctement conçue graphiquement, avec une mise en page soignée, une utilisation appropriée des couleurs et des schémas, et une police de caractères lisible. - La fiche technique de fabrication est réalisée sans erreur et permet la mise en œuvre du projet.
<p>8. Mise en place et entretien de la scénographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de la mise en scène des produits/services en accord avec les spécifications détaillées dans la fiche technique d'installation. ▪ Adaptation des techniques de merchandising en fonction des caractéristiques des produits/services et des préférences de la clientèle. ▪ Utilisation de supports de signalétique variés et adaptés selon les besoins spécifiques du lieu et du contexte. ▪ Capture d'images mettant en valeur la mise en scène des produits/services dans les espaces commerciaux ou événementiels. ▪ Réapprovisionnement des produits en respectant les critères de présentation établis. 	<p>C.13 Installer la mise en scène des produits/services en respectant l'image de marque, la fiche technique d'installation, et les directives spécifiques d'accessibilité pour la clientèle en situation de handicap, tout en utilisant les techniques de merchandising d'organisation, afin d'agir sur le comportement client et/ou développer des actes d'achat</p>	<p>Toutes les compétences associées sont évaluées sur la base de la production suivante :</p> <p>L'installation et le suivi d'un projet de scénographie portant sur l'un des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'installation merchandising d'un rayon - L'installation d'une vitrine - L'installation d'un podium de présentation produit - L'installation d'une scénographie produite <p>Etude de cas ou situation d'entreprise Travail individuel Mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le book de préconisations est respecté. - La mise en scène a été adaptée en fonction des contraintes de la surface d'exposition et des produits. - L'installation est effectuée dans le respect des dispositions spécifiquement adaptées à l'accueil de la clientèle en situation de handicap.
	<p>C.14 Mettre en valeur les produits/services en utilisant les techniques de merchandising de séduction tout en installant la signalétique de manière lisible dans le respect de la réglementation commerciale et l'image de marque de l'entreprise afin de susciter l'intérêt du client, le faire adhérer à l'univers de la marque, déclencher l'acte d'achat et optimiser son expérience client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de merchandising de séduction sont correctement appliquées. - L'ambiance générée par la proposition d'aménagement est en cohérence avec les caractéristiques de l'offre produit/service. - L'aménagement proposé conjugue commodité de circulation et facilitation de l'acte d'achat. - Le travail de finition est exécuté. - La signalétique a été installée de façon lisible - Les supports valorisent l'offre produit/service - Les obligations règlementaires sont respectées
	<p>C.15 Assurer un reportage photo en utilisant les techniques de prises de vue, afin d'en effectuer un reporting auprès de sa direction/commanditaire et d'en conserver une traçabilité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le reportage photo permet la visualisation de la scénographie - Le reportage photo permet d'analyser la conformité de l'installation au regard du cahier des charges

	<p>C.16 Réaliser le réassort des produits en respectant la fiche d'installation et le cas échéant apporter les modifications nécessaires afin de garantir le maintien de la qualité de la présentation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins de réassort de la mise en scène rayons sont identifiés, voire anticipés, et sont régulièrement réapprovisionnés, en maintenant des techniques de présentation valorisantes.
<p>9. Démontage et recyclage des éléments scénographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontage des installations en respectant les consignes de sécurité pour éviter tout incident. ▪ Tri des matériaux en vue de leur recyclage éventuel, en suivant les procédures de gestion des déchets. ▪ Optimisation de l'utilisation des matériaux en favorisant le recyclage et en réduisant ainsi l'empreinte environnementale de l'activité. 	<p>C.17 Démonter les éléments scénographiques en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité, afin de prévenir tout incident et de maximiser l'utilisation des matériaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité sont respectées - Le matériel est correctement rangé et réutilisable - Le recyclage des matériaux est assuré - L'espace est correctement nettoyé
	<p>C.18 Effectuer le tri des matériaux issus des éléments scénographiques en vue de leur réutilisation éventuelle ou de leur recyclage, en suivant les procédures de gestion des déchets et en favorisant ainsi une démarche éco-responsable</p>		